

Regard de



NUMÉRO 27

NOV. 2020



EDITO



Chères Couxaises, Chers Couxois,

Nous avons besoin de venir vers vous, nous sommes heureux de vous adresser la première édition de notre bulletin d'informations "Regard de Coux" de cette nouvelle mandature.

L'année 2020 restera une année très particulière.

Une élection municipale le 15 mars dernier, je vous proposais une liste composée de 19 candidat(e)s, dont 10 élu(e)s de la mandature précédente.

Un résultat satisfaisant pour notre liste « Ensemble pour l'Avenir de Coux ». Je remercie tous nos concitoyens qui se sont déplacés pour rejoindre les bureaux de vote et les 444 Couxaises et Couxois qui nous ont accordé leur confiance, 15 candidats de notre liste ont été élus, tous prêts à travailler pour l'ensemble de notre population, 4 candidats de la liste d'opposition nous ont rejoint lors de l'installation du Conseil Municipal le 25 mai dernier.

Avant même de commencer à travailler, nous avons reçu la démission d'une élue de l'opposition, depuis, aucune avancée nous a été proposée sur les dossiers en cours. En fonction de leur disponibilité, nous proposons de les intégrer progressivement dans des groupes de travail.

Au fil des pages, vous découvrirez les principales actions de notre vie municipale.

Le 17 mars, début du confinement pour 2 mois, il était difficile de travailler sereinement pendant cette période, notre mission principale étant d'assurer le meilleur service public à notre population et de suivre nos chantiers en cours.

Je salue l'engagement de Monsieur Samuel CROS, Maire adjoint, qui a été élu Vice-Président du Centre Communal d'Actions Sociales.

Malgré des contraintes importantes, notre personnel technique a réalisé de nombreux chantiers sous la responsabilité de Monsieur Jacques THERY, adjoint qui assure désormais le suivi des services techniques.

Je remercie les enseignants et le personnel communal affecté aux écoles pour l'excellent travail réalisé depuis le début de cette pandémie.

La création des réseaux d'assainissement et le remplacement des canalisations d'eau potable sur les secteurs de Haut-Chassagne et du chemin du Serre sont enfin commencés. Ces deux chantiers se déroulent parfaitement. Je remercie l'ensemble des riverains pour leur compréhension et l'excellente relation avec l'entreprise.

Sous la compétence d'Ardèche Drôme Numérique, depuis plusieurs mois, de nombreuses entreprises sillonnent l'ensemble de notre territoire pour assurer le déploiement de la fibre.

J'ai une pensée pour tous les bénévoles de nos dynamiques associations. Depuis le début du confinement, chaque Président a dû annuler les manifestations programmées cette année. Nous avons hâte de retrouver les diverses animations, créatrices de rencontres et de lien social.

Dans cette période anxiogène, j'adresse mes sincères remerciements aux élu(e)s, à l'ensemble du personnel communal pour leur travail efficace et à tous les acteurs qui contribuent à la qualité du "bien vivre à Coux".

Il est important de vous protéger, contre le virus bien sûr, mais aussi contre tout ce que cette épidémie impose à chacun d'entre nous. Une période bien difficile, toutefois, nous devons appréhender l'avenir avec optimisme. Que cette fin d'année vous conduise agréablement vers une année 2021 plus clémentine.

Protégez-vous, protégeons-nous pour continuer de bien vivre ensemble à Coux. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, un agréable moment de lecture et restez connectés à notre actualité en consultant régulièrement le site www.coux.fr

Bien cordialement, Jean-Pierre JEANNE

MAIRIE DE COUX :

Tél. 04 75 64 22 04

E-mail : mairie@coux-ardeche.fr

Direction de la publication : Jean-Pierre Jeanne

Équipe communication :

B. Chivelas, C. Gagnard, C. Gigon, M. Lecomte, S. Volle

Crédit photos et collaborateurs :

Les élus, les écoles, les Associations.

Maquette et Impression :

imp.cévenole-coux - imprim'vert®. Imprimé sur papier recyclé.



www.coux.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Malgré des élections municipales ayant eu lieu le 15 mars, le nouveau conseil d'administration du CCAS de COUX a dû attendre l'installation du conseil municipal pour se réunir le mardi 8 septembre et installer ses nouveaux membres.

Nous tenons tout d'abord à remercier les anciens membres pour tout le travail effectué de mars 2014 à septembre 2020 et les remercier pour leur implication jusqu'au dernier jour de leur mandat.

Samuel CROS, 1er adjoint, élu à l'unanimité des membres présents, succède à Béatrice CROUZET au poste de vice-président.

Les nouveaux élus du CCAS :

Le nouveau conseil d'administration est composé de 15 personnes, huit élus et sept concitoyens représentant diverses associations œuvrant dans le domaine du handicap, de l'insertion et du social.

Huit élus municipaux : Brigitte CHIVELAS, Sonia CLOEZ, Samuel CROS (vice-président), Vincent FLECHON, Jean-Pierre JEANNE (président), Marie-José LÉVEQUE, Jacques THERY et France VALLIER.

Sept membres nommés non élus : Jocelyne BOYER, Bernard DE NARDI, Marie-Jeanne HERBUEL, Marie-Jeanne MARTINS, Christian MATHIAN, Bernard MONTEIL et Claude PRUDHON.

La commune de COUX a souhaité conserver un CCAS autonome pour permettre d'ouvrir la prise de décision aux habitants.

Parmi les missions courantes du CCAS, on peut identifier l'attribution de subvention à des associations à caractère social, l'attribution d'aide ainsi que la veille auprès des habitants. La liste n'est bien sûr pas exhaustive et toutes les décisions sont débattues au sein du conseil d'administration. A cela s'ajoute le fameux repas de fin d'année pour nos aînés que nous attendons toujours avec impatience.

A contrecœur, la nouvelle équipe a dû prendre des décisions.

Tout d'abord, la modification de la tranche d'âge des personnes pouvant prétendre à participer au repas de fin d'année ou au colis. Celle-ci passera de 67 à 70 ans. L'évolution des tranches d'âges de notre population (25% de la population Couxoise a plus de 67 ans), nous a imposé cette décision.

Autre changement pour 2020, depuis plusieurs mois, une crise sans précédent touche le monde tout entier. Une deuxième vague traverse notre pays. Afin de protéger la santé de tous et selon les préconisations de l'état, nous avons pris la décision d'annuler pour cette année, le traditionnel repas et nous mesurons la déception des nombreux participants. Nous vous donnons rendez-vous fin 2021 pour renouer avec la tradition de cette belle journée.

Un colis gourmand contenant des produits locaux a été proposé en remplacement aux 330 Couxoises de plus de 70 ans et sera distribué sous la halle place d'onclaire le mercredi 16 décembre 2020 entre 10 et 16 heures.

La distribution est susceptible d'être modifiée en fonction des futures décisions gouvernementales.



PORTRAIT DU VICE-PRÉSIDENT DU CCAS



Samuel Cros,
48 ans

Natif d'une commune voisine, Samuel Cros habite Coux depuis plus de 15 ans maintenant, d'abord sur le quartier du Trépôt et actuellement sur Haut-Chassagne. Vivant en couple, il est l'heureux papa de deux filles de 1 an et 6 ans et d'un garçon de 20 ans.

Cadre supérieur et chef d'agence DROME / ARDECHE d'une entreprise nationale de signalisation routière, Samuel a été élu lors du scrutin de 2008 en tant que conseiller municipal auprès de Jean-Pierre Jeanne. Devenu Maire-adjoint en 2014, il participe activement au développement de notre commune.

Particulièrement sensible au respect des valeurs de citoyenneté et de solidarité, Samuel CROS a accepté le poste de Vice-Président du CCAS de Coux que lui ont confié Jean-Pierre JEANNE et le groupe majoritaire des élus de Coux.

Elu à l'unanimité par les membres du CCAS, c'est avec enthousiasme que nous lui souhaitons un excellent travail dans ses fonctions pour le mandat 2020 - 2026.

“ Accompagné d'une équipe d'élus et de non élus choisis pour leurs compétences en lien avec les missions du CCAS, j'aurai à cœur d'œuvrer pour l'ensemble des habitants de notre commune. A l'écoute, je veillerai à ce que chacun soit respecté dans son action.

L'année 2020 a été difficile pour tous. Gardons l'espoir de pouvoir s'inscrire dans une belle dynamique dès les prochains mois.

*A bientôt !
Samuel Cros*

”



MAIRIE DE COUX :

Espace des Grads - 07000 COUX
Tél : 04 75 64 22 04
Mail : mairie@coux-ardeche.fr
Site web : coux.fr



Adresse :
1 rue Serre du Serret
BP 337
07003 Privas Cedex
Téléphone :
04 75 64 07 07

Courriel : agglo@privas-centre-ardeche.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Site web : www.privas-centre-ardeche.fr

Facebook : @privascentreardeche

Twitter : @PrivasCentreArd



HORAIRES d'OUVERTURES :

○ MAIRIE

JOURS	Matin	Après-midi
Lundi :	08h30 à 12h	FERMÉ
Mardi :	FERMÉ	13h30 à 17h30
Mercredi :	08h30 à 12h	FERMÉ
Jeudi :	FERMÉ	13h30 à 17h30
Vendredi :	De 8h30 à 15h en continu	

○ AGENCE POSTALE en mairie

JOURS	Matin	Après-midi
Lundi :	08h30 à 12h	FERMÉ
Mardi :	FERMÉ	13h30 à 17h
Mercredi :	08h30 à 12h	FERMÉ
Jeudi :	FERMÉ	13h30 à 17h
Vendredi :	De 8h30 à 14h30 en continu	



<https://www.privas-centre-ardeche.fr/T-CAP-le-reseau-de-transport>
<https://www.t-cap.mobi/>

Bougez avec l'agglo !

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche est heureuse de vous proposer T'CAP le nouveau réseau de transport collectif : 42 communes desservies avec des transports scolaires ouverts à tous, des lignes régulières, des transports à la demande et un réseau urbain sur Privas, Alissas, Chomérac, Veyras et Saint Priest.

La Boutique T'CAP,
2 Cours de l'Esplanade
07000 Privas
Tél. : 04 75 35 85 30

↘ **HORAIRES DÉCHETTERIE PRIVAS ET FLAVIAC :**

Les déchets autres que ménagers, en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature doivent être impérativement déposés en déchetterie : (encombrants, appareils ménagers, déchets verts, etc...)

▼ **PRIVAS** - La Clé du Sac - 04 75 64 07 86

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h-11h45	13h45-17h
MARDI	9h-11h45	13h45-17h
MERCREDI	Fermé	13h45-17h
JEUDI	9h-11h45	13h45-17h
VENDREDI	9h-11h45	13h45-17h
SAMEDI	9h-12h	13h45-17h

▼ **FLAVIAC** - Quartier Vergne - 04 75 64 29 66

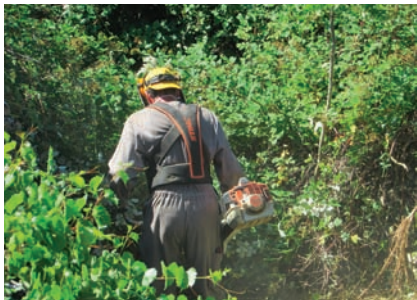
JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Fermé	13h45-16h45
MERCREDI	9h-12h	Fermé
SAMEDI	8h-12h	Fermé



RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES



▲ *Nettoyage impasse des jardins*



▲ *Avant, pendant et après travaux chemin piétonnier Le Trépôt*



▲ *Avant, pendant et après remise en état ruisseau Côte Rôtie*

Pour cette nouvelle mandature, Jacques THERY a été nommé adjoint en charge notamment de la gestion des services techniques. Ces services se composent de quatre agents techniques. Pour cette mission, Jacques THERY est assisté de Christel BRUN, employée administratif.

Pendant le confinement, des mesures de protection de nos agents ont été prises en équipant les véhicules des services techniques d'une séparation en plexiglass et en aménageant leur emploi du temps.

Jacques THERY se déplace régulièrement sur le terrain pour suivre les chantiers menés par les employés communaux. Cette démarche lui permet également de vous rencontrer, de vous écouter et de prendre en compte vos questionnements. Vous pouvez également adresser vos demandes de préférence par mail auprès de la mairie.

Les quatre agents techniques apportent satisfaction sur l'ensemble des tâches confiées. Volontaires, complémentaires, ils participent chaque année à des formations pour parfaire leurs connaissances. Tout ceci est bénéfique pour eux mais aussi pour notre commune.

Vous pouvez découvrir ici des chantiers menés par nos services techniques.



▲ *Entretien des allées du cimetière*



▲ *Mur d'enceinte du vieux cimetière*



▲ *Remplacement des boîtes aux lettres chemin d'Auréac*



▲ Débroussaillage RD104



Remise en état
de la porte de l'église



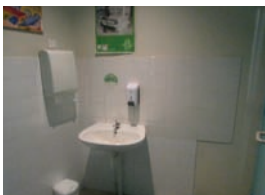
Sanitaires extérieurs
parking Fabricou



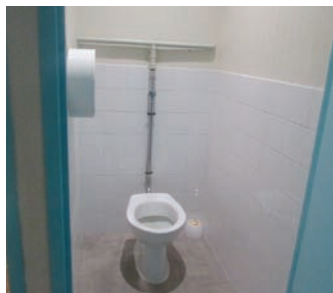
▲ Création d'un nouveau portail en bois au Camping



▲ Restauration d'une pièce de la salle haut Fabricou



Réfection
des toilettes à l'école
du village



▲ Réalisation
d'une estrade
à l'école de Masneuf



▲ Confection
de deux blocs étagères
à l'école de Masneuf



▲ Remise en état de la grille statue de la Vierge

➤ RÉFECTION DE LA CALADE DE L'ÉCHAUGUETTE



Après des travaux d'assainissement réalisés par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et les travaux sur le réseau d'eau potable sous compétence du Syndicat des Eaux du Bassin de Privas, la calade de l'Echauguette est restée de nombreux mois en chantier. Pour quelles raisons cette calade, si fréquentée par les riverains et les nombreux touristes qui viennent à la découverte de notre centre bourg, est-elle restée plusieurs mois sans réfection de la voirie ?

Au démarrage du chantier en 2019, le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas avait la compétence eau potable qui, dès janvier 2020 entrainait dans les compétences de la Communauté d'Agglomération. Chacun ayant créé ses réseaux, il fallait trouver une répartition financière acceptable par les différentes parties, ce qui fut validé

en septembre dernier. Pour sa part la commune, moyennant une participation financière non négligeable, exigea que cette calade retrouve son état d'origine, à savoir une réfection en galets de rivière.

Les élus se félicitent de cette réfection répondant aux souhaits de très nombreux riverains. Cette calade est un élément incontournable du patrimoine Couxois. Merci à l'entreprise Couxoise « Léliosa » pour la qualité du travail accompli. Merci à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour sa participation financière.

➤ TRAVAUX ASSAINISSEMENT/EAUX À CHASSAGNE



Dans le cadre du programme d'assainissement datant de 2017, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) qui a la compétence assainissement et eau potable a validé le projet de la commune de Coux sur les quartiers de Chassagne et de Villeneuve. La dernière phase de ce programme a débuté début septembre dernier au chemin du Serre pour se poursuivre au hameau et chemin de Chassagne. Les travaux consistent à raccorder 35 habitations au réseau collectif. L'entreprise RAMPA TP réalise les travaux.

Pour optimiser cette opération, il est procédé également au renouvellement de la canalisation d'eau potable. Les matériaux privilégiés pour ces travaux garantiront la pérennité de ces installations dans le temps. Chacune des habitations concernées sera donc desservie par le réseau de collecte des eaux usées via une boîte de branchement située en limite de propriété.

Chaque propriétaire aura à sa charge, le raccordement de son logement jusqu'à cette boîte de raccordement et ce, dans un délai de 2 ans à partir de la mise en service du réseau. Cette extension de réseau est soumise à la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) et l'assujettissement à la redevance assainissement collectif prendra effet dans les 6 mois, après la mise en service du réseau de collecte. Une opération d'ensemble de 460 000 € HT autofinancée par la CAPCA : pour les travaux d'assainissement collectif à hauteur de 300 000 € HT et de 160 000 € HT pour les réseaux d'eau potable. L'exploitation des réseaux sera assurée par le Pôle Eau de la Communauté d'Agglomération au travers des deux services compétents, l'assainissement collectif pour les eaux usées et le service Eau pour l'eau potable.

➤ ZONE 30

La zone 30 dans la traversée du village a été renforcée par la mise en place de panneaux de rappel de la limitation de vitesse à 30 km/h dans les deux sens de circulation.

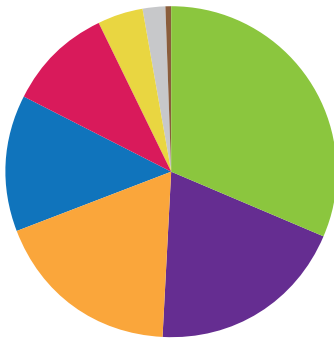
Cette zone, qui démarre de la départementale 104 jusqu'au rond-point du Bacha, est primordiale pour la sécurité de tous les usagers et plus particulièrement des piétons.



BUDGET PRIMITIF 2020

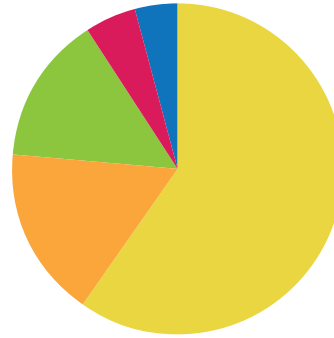
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses



- Charges générales
265 161,98 €
- Charges de personnel
425 773 €
- Autres charges gestion
146 050 €
- Charges financières
57 129 €
- Charges exceptionnelles et provision
3 000 €
- Dégrèvement TP FNGIR
181 367 €
- Amortissements – Écritures
33 701,72 €
- Virement vers budget investissement
194 358,07 €

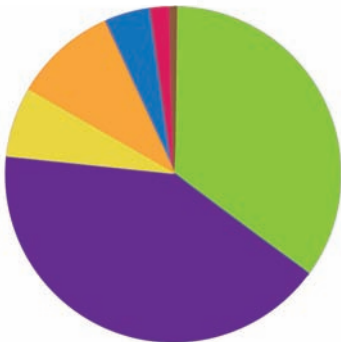
Recettes



- Excédents antérieurs
241 513,82 €
- Produits des services
71 714 €
- Taxes locales
753 511 €
- Dotations
188 382 €
- Autres produits
51 419,95 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses



- Déficit antérieur
89 588,70 €
- Taxe d'aménagement
1 500 €
- Capital dette
226 185,71 €
- Etudes
18 123 € (dont 7 345 € de RAR)
- Fonds de concours
71 162 € (dont 62 662 € de RAR)
- Travaux
222 089,58 € (dont 59 025 € de RAR)
- Transfère compétence SDE
27 297,47 €

Recettes



- Virement de la section fonctionnement (autofinancement) : 194 358,07 €
- Taxes (Résultat affecté / FCTVA / TA)
293 620,70 €
- Subventions
55 968,50 €
- Emprunt
51 000 €
- Transfère compétence SDE
27 297,47 €
- Amortissements / Écritures
33 701,72 €

Les montants présentés ci-dessus sont exprimés toutes taxes comprises (TTC).

Le budget a été élaboré de façon réaliste au vu des échéances de l'année 2020 (élections en mars).



Jean-Pierre JEANNE, Maire

- Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) et de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Conseiller communautaire à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)
- Vice-Président délégation « Transport et Mobilité »
- Délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Énergie (SIE)
- Délégué suppléant au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR)
- Représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Samuel CROS, Maire-Adjoint

- Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Délégué aux Travaux, aux marchés publics et à la Police de la circulation
- Membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Christine GIGON, Adjointe

- Déléguée à l'Urbanisme, à la Sécurité, à la Mobilité et à l'Accessibilité
- Conseillère communautaire à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)
- Déléguée suppléante au Syndicat Intercommunal d'Énergie (SIE)
- Déléguée titulaire au Syndicat Départemental d'Équipement et d'Aménagement (SDEA 07)
- Membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Référente titulaire aux Communes Forestières
- Membre titulaire du Comité Local d'Information (CLI) du CNPE Cruas-Meysses
- Commissaire titulaire à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Stéphane VOLLE, Adjoint

- Délégué au Développement, à la Valorisation du patrimoine et du Cadre de vie (Projets structurants)
- Délégué titulaire au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR)
- Membre suppléant du Comité Local d'Information (CLI) du CNPE Cruas-Meysses
- Commissaire suppléant à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Christelle ROSE-LEVEQUE, Adjointe

- Déléguée aux Finances, à la Jeunesse, au Patrimoine locatif et à la Formation du personnel
- Membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Commissaire titulaire à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Jacques THERY, Adjoint

- Délégué aux Associations, à la Gestion des salles municipales, de la halle et de l'Espace du Grand Duc, aux bâtiments publics et à la relation avec les Services Techniques
- Élu au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Délégué suppléant au Syndicat Départemental d'Équipement et d'Aménagement (SDEA 07)
- Commissaire titulaire à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)



Samuel CROS
Maire Adjoint



Jean-Pierre JEANNE
Maire



Stéphane VOLLE
Adjoint



Christelle ROSE-LEVEQUE



Marc LECOMTE



Vincent FLECHON



Céline GAGNARD



Marie



Cassandra NURY



Brigitte CHIVELAS



Guy HERNANDEZ


Marc LECOMTE, Conseiller Municipal Délégué

- Délégué aux Affaires Scolaires et à la Communication

Marie-José LEVEQUE, Conseillère Municipale

- Élu(e) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre de la Commission de contrôle des listes électorales

France VALLIER, Conseillère Municipale

- Élu(e) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre de la Commission de contrôle des listes électorales
- Commissaire suppléante à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Michel AUBERT, Conseiller Municipal

- Membre de la Commission de contrôle des listes électorales
- Commissaire suppléant à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Vincent FLECHON, Conseiller Municipal

- Élu au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Commissaire suppléant à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Céline GAGNARD, Conseillère Municipale
Jérôme ALLIER, Conseiller Municipal

- Commissaire titulaire à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Brigitte CHIVELAS, Conseillère Municipale

- Élu(e) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Cassandra NURY, Conseillère Municipale
Guy HERNANDEZ, Conseiller Municipal

- Membre de la Commission de contrôle des listes électorales
- Commissaire suppléant à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Jacques LEFEBVRE, Conseiller Municipal

- Membre de la Commission de contrôle des listes électorales
- Membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Commissaire titulaire à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Sonia CLOEZ, Conseillère Municipale

- Élu(e) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Sylvain DEDIDIER, Conseiller Municipal

- Remplaçant de Véronique LEON, démissionnaire



Christine GIGON
Adjointe



Rose-LÉVÊQUE
Adjointe



Jacques THERY
Adjoint



Michel AUBERT



France VALLIER



José LÉVÊQUE



Jérôme ALLIER



Jacques LEFEBVRE



Sonia CLOEZ



Sylvain DEDIDIER

↳ SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale des services : **Hélène HERELLIER**



Service administratif – accueil : **Lucie LAFONT et Christel BRUN**



10

↳ SERVICES TECHNIQUES

Philippe LEU, Laurent MONTEIL, Christophe VOLLE et Michel RITZ



↳ SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Ecole du village : **Aline PEREZ, Syndie MARNAS, Emilie LAPIERRE et Amélia BLONDIN**
 Ecole de Masneuf : **Nathalie SALLÉE, Emilie LAPIERRE et Jennifer SEGUIN**

↳ ÉTAT CIVIL 2019

NAISSANCES

LEXTRAIT Léandre, Paul
 le 12 mars 2019 à VALENCE (26)

SARNIN Gabin, Roland, Patrice
 le 10 mai 2019 à PRIVAS (07)

MOUTON Léo, Joël, Jérôme
 le 6 août 2019 à VALENCE (26)

CROS Fanny, Juliette, Véronique
 le 20 octobre 2019 à MONTÉLIMAR (26)

RABATÉ WOLF Manon, Océane, Isaline
 le 03 décembre 2019 à AUBENAS (07)

DÉCÈS

CHABANNE Yvon, Julien, Emile
 le 03 juin 2019 à PRIVAS (07)

CHAMBOULEYRON Edmée, Emilia (Veuve VIDALOT)
 le 11 juin 2019 à CHOMERAC (07)

CAILLOT Adrien, Warren, Pierre
 le 17 juin 2019 à COUX (07)

RICOU Margaritta
 le 08 juillet 2019 à COUX (07)

CLOT Gilbert, Régis
 le 24 juillet 2019 à PRIVAS (07)

FAURE Paul, Louis, Elie
 le 29 juillet 2019 à PRIVAS (07)

BONNET Roseline, Emillienne (veuve PERGE)
 le 26 août 2019 à PRIVAS (07)

BLANC Jeannine, Marcelle, Juliette (épouse SERRE)
 le 12 octobre 2019 à PRIVAS (07)

PIZON Christian, Roger
 le 17 novembre 2019 à PRIVAS (07)

CHARRE André, Marius, Michel
 le 21 novembre 2019 à PRIVAS (07)

CHABAL Jean, Maurice, Frédéric
 le 28 décembre 2019 à PRIVAS (07)

PRÉSENTATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE CAPCA

Le Conseil communautaire est composé des 70 Conseillers communautaires représentant les 42 communes membres.

Chaque commune est représentée au sein du Conseil communautaire par un ou plusieurs Conseillers.

La Commune de Coux est représentée par 2 conseillers, Jean-Pierre JEANNE et Christine GIGON, élus lors du premier tour des élections municipales du 16 mars 2020.

Jean-Pierre JEANNE, Maire :

- Vice-président en charge du transport et de la mobilité
- Membre de la Régie Autonome personnalisée du Théâtre de Privas, Vice-président
- Membre suppléant au Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- Membre titulaire de la Commission de Délégation de Service Public
- Membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres

Christine GIGON, Adjointe :

- Membre titulaire du Syndicat Mixte Centre Ardèche (SyMCA)
- Membre de la Régie dotée de l'autonomie financière chargée de l'exploitation du service d'eau potable
- Membre suppléante au Comité de gestion de la piscine de Privas
- Membre suppléante au Comité de direction de l'Office du Tourisme Privas Centre Ardèche
- Membre suppléante de la Commission de Délégation de Service Public



La première réunion du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche suite au renouvellement général des conseils municipaux s'est déroulée samedi 11 juillet 2020 à la salle Espace Ouvèze à Privas.

Les 70 délégués des 42 communes membres de la Communauté d'Agglomération ont procédé par vote à bulletins secrets à l'élection du Président, des Vice-présidents et des autres membres du bureau.

François ARSAC a été élu Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.



ISABELLE MASSEBEUF

Première Vice-présidente, en charge de l'attractivité du territoire et du développement économique : industrie, artisanat et commerce



FRANÇOIS VEYREINC

Deuxième Vice-président, en charge de l'administration générale, du budget et des finances



JÉRÔME LEBRAT

Troisième Vice-président, en charge des grands travaux, du patrimoine, du numérique et de la politique de la ville



ANNE TERROT DONTENWILL

Quatrième Vice-présidente, en charge de l'aménagement du territoire, du cycle de l'eau et de la transition écologique



GILBERT MOULIN

Cinquième Vice-président, en charge de l'assainissement, des eaux pluviales et de la collecte des déchets



JÉRÔME BERNARD

Sixième Vice-président, en charge du tourisme, de la promotion des produits du terroir et des activités de pleine nature



MICHEL CIMAZ

Septième Vice-président, en charge de l'action sociale, de la jeunesse et de la petite enfance



ALAIN SALLIER

Huitième Vice-président, en charge des relations institutionnelles, de la mutualisation et de l'ingénierie de projets



OLIVIER NAUDOT

Neuvième Vice-président, en charge de l'agriculture, du développement local et de la forêt



JEAN-PIERRE JEANNE

Dixième Vice-président, en charge de la mobilité et du transport



JACQUY BARBISAN

Onzième Vice-président, en charge de la vie associative, du sport et de la culture



SANDRINE PAYSSERAND

Douzième Vice-présidente, en charge de la politique du logement, du programme action cœur de ville et des axes d'accueil des gens du voyage

Pour plus de renseignements voir le site internet de la CAPCA
<https://www.privas-centre-ardeche.fr/>
 Les membres du bureau



ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 2021

Le début de cette nouvelle année scolaire est l'occasion de vous présenter les changements survenus ou à venir dans la vie de nos deux écoles de COUX à Masneuf et au Village.

Les effectifs de l'école du Village pour l'année 2020-2021 sont constants avec 56 enfants répartis en 3 classes :

Nans PHILLIT

(en remplacement temporaire de Caroline DE LEMOS) : CM1-CM2

Nadine TROUILLAS DEDIDIER (directrice) : CP-CE1-CE2

Béatrice GAUTHIER et Gaëlle ARNAUD (jeudi) : Maternelles

(avec Aline PEREZ comme ATSEM)

Les effectifs de l'école de Masneuf pour l'année 2020-2021 sont constants avec 57 enfants répartis en 3 classes :

Magali ROSSETTI (directrice) : CE2-CM1-CM2

Nicolas GAILLARD : CP-CE1

Raphaëlle FRANCHINI : Maternelles (avec Nathalie SALLÉE comme ATSEM)

Félicitations aux enfants des écoles du Village et de Masneuf qui sont entrés en 6^e au collège en Septembre.

Nous rappelons aussi que les heures où chacun amène ou récupère ses enfants sont toujours difficiles en terme de circulation et de stationnement aux abords de nos écoles, et notamment à Masneuf, où il y a une voie étroite entre le cœur du hameau et l'école. Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme, de respecter les lieux, le voisinage immédiat, et de ne pas s'engager en voiture intempestivement dans la rue de l'école alors que la circulation y est déjà difficile. Il est de la responsabilité de chacun de respecter des règles de bonne conduite.



12 Un service de cantine et un service de garderie sont proposés aux parents. L'inscription est réalisée par les parents sur le portail CIRIL. Le prix du repas est de 3,90 €. Les inscriptions de cantine sont faites impérativement au plus tard le jeudi avant midi pour la semaine suivante. Les annulations de repas sont possibles jusqu'à la veille avant 10h et pour le lundi jusqu'au vendredi avant 10h.



Depuis de nombreuses années, en cas de grève des enseignants, la mairie de COUX organise un service minimum d'accueil. Ce service accueille les enfants :

- 7h30 à 8h20 garderie normale
- 8h20 à 11h30 service minimum
- 11h30 à 13h30 cantine
- 13h30 à 16h30 service minimum
- 16h30 à 18h30 garderie normale

↳ L'ACTIVITÉ SLOW ART - MASNEUF



Le Slow Art est une activité artistique de précision et qui prend du temps. Il faut « doser la peinture » d'un stylo en faisant des points plus ou moins gros. Nous avons des modèles et l'on doit les reproduire ou choisir des couleurs différentes. C'est une activité de calme et de concentration. Après avoir terminé son travail, il est utile de laisser sécher pendant 3 heures. Le Slow Art est une sorte de pointillisme en relief. Nous l'avons découvert à l'école et on a trouvé ça génial ! Un autre travail de précision a été proposé sur le thème des loup.

Augustin, Enola, Enzo et Suzanne.



↳ LE JEU MÉMO-RING - MASNEUF

Les classes de l'école de Masneuf participent à la création d'un nouveau jeu de plateau qui s'appelle Mémo-Ring et s'inspire des valeurs et des règles de la boîte. Les classes d'autres écoles y participent aussi. L'intérêt de ce futur jeu est de pouvoir faire participer les enfants, mais aussi leur famille, dans le but de créer un immense répertoire de questions. Deux élèves de CM2 de l'école de Masneuf, Gabin et Elias, vous donnent quelques explications : « Le but du Mémo-Ring est d'arriver au sommet d'une échelle de points en répondant à des questions adaptées à l'âge des joueurs. Il y a quatre pions de couleur (rouge, jaune, noir et vert). Pour gagner, il suffit de répondre au plus grand nombre de questions possibles et passer des « rounds ». On peut aussi avoir des indices quand on ne trouve pas la réponse à une question.

Les questions se trouvent dans une boîte appelée K.O. Chaque enfant peut créer des questions en classe ou faire participer sa famille pour trouver des questions adaptées aux adultes également. »

Gabin et Elias.

↳ À LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT - MASNEUF



Ce mardi 13 octobre 2020, tous les élèves de l'école de Masneuf sont allés se promener à la découverte de la forêt. Ils ont pu y observer le sous-bois en automne : des feuilles multicolores, des champignons, des petits insectes et divers fruits (glands, châtaignes ou pommes de pin).

Après une marche à pieds ressourçante, grands et petits se sont régalés autour d'un goûter puis ils ont construit des cabanes avec ce que leur offrait la nature. Ce fut l'occasion de photographier quelques traces d'animaux comme le sol retourné par les sangliers, les pommes de pin grignotées par les écureuils ou les souris et des arbres creusés par des oiseaux.

Cette sortie s'inscrit dans un projet sur le changement du paysage environnant l'école en fonction des saisons. Elle a été possible grâce à l'implication des parents accompagnateurs et grâce à l'association Couxi-Couxa pour le financement du goûter.

↳ COMMENT FAIT-ON LE PAIN ? - VILLAGE



Les élèves de la maternelle-CP de Coux Village ont semé du blé en janvier cet hiver. Au mois de juin, les épis de blé ont poussé avec les coquelicots dans leur jardin.

En juillet, moisson de seulement 11 épis et en septembre, décortiquage et essai de moulin des grains pour « voir » la farine.

Avec une autre farine, les enfants ont fait du pain, vu la pâte à pain lever et senti l'odeur du levain avant de déguster.

Ensuite, les maternelles sont allés voir le pétrin du boulanger de Coux.

↳ FOSSILES ET NATURE À LA BOISSINE - VILLAGE



Mardi 6 octobre, les élèves de CP/CE/CM ont passé une journée sur le site « Espace Naturel de La Boissine ». Ils ont d'abord visité les fonderies à La Voulte puis des animateurs ont proposé des ateliers sur le thème des oiseaux et des requins. Savez-vous par exemple que les dents de requin se renouvellent lorsqu'elles se cassent ou qu'elles tombent ? Chez certains, ce sont plus de 30 000 dents qui sont perdues et renouvelées durant leur existence !

Nous avons alors creusé sur le site pour trouver des dents de requins datant de plus de 60/65 millions d'années !!

Eh oui il y a très, très longtemps, la mer recouvrait cet espace.

Les animateurs vont venir prochainement à l'école pour continuer l'étude de ces thèmes.

Article écrit par les CE de Coux Village



QUELQUES NOUVELLES !

Subissant les conséquences de la crise sanitaire, la vie des associations de COUX a été grandement perturbée.

Nous avons dû prendre des mesures de fermeture de salles conformément aux instructions du gouvernement. Nous savons que, de ce fait, une grande partie d'entre vous ont renoncé à leurs manifestations pour l'année 2020.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble du monde associatif qui a respecté les consignes imposées.

Le "Marché de l'Ouvèze" s'est déroulé de début juin jusqu'à fin septembre avec malheureusement une installation tardive de la buvette en raison des contraintes sanitaires. Malgré des conditions atmosphériques délicates, la foire des Cucurbitacées a tenu toutes ses promesses par la présence de nombreux forains et exposants.

L'association "Un Jour Un Lieu" a proposé, le 11 septembre 2020, une soirée théâtrale sur le parking du Fabricou avec la troupe PILEPOIL. Cette soirée, qui s'est déroulée à guichet fermé, a accueilli 150 personnes.

L'association "Arts et Mémoires" a programmé le 13 septembre 2020 une randonnée le matin et un concours de pétanque l'après-midi. Cette journée conviviale s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Cette année 2020 ne nous satisfait pas. Nous aurions aimé participer comme les couxois et les couxaises aux différentes festivités organisées par les associations qui font vivre un village et forme le lien social et convivial.

Nous profitons de cet article pour vous informer des différentes manifestations que vous suggèrent les associations Couxaises pour l'année 2021, en espérant qu'elles soient plus propices que cette année.

PORTAIT DE L'ADJOINT AUX ASSOCIATIONS



Jacques Théry,
62 ans

Retraité de la police, il est le nouvel adjoint en charge des associations, du patrimoine et de la gestion des salles communales. Il est aussi responsable des services techniques de la commune.

Habitant la commune depuis plus de 20 ans, Jacques s'est toujours investi dans le milieu associatif sportif et professionnel. Ses passions sont notamment la musique, le jardinage et le vélo.

C'est en s'appuyant sur ses solides expériences dans les milieux associatifs que les élus lui ont donné la responsabilité du lien avec les associations couxaises.

“ Le contexte sanitaire n'a pas permis de mettre en valeur le travail des associations cette année. Nous avons appliqué les consignes sanitaires. La prudence s'impose, c'est compliqué pour tout le monde. Conscient de l'importance de l'action des associations, je serai à l'écoute de chacune d'elles pour permettre le développement de leurs activités. ”

Jacques Théry

MANIFESTATIONS 2021

LES AMIS DE COUX

- Soirée Maoche : 20 Mars (salle du fabricou)
- La venue des Charentais : du 13 au 16 Mai

ARDETEXTILE

- Exposition Patchwork : du 19 au 21 Novembre (salle fabricou)

ARTS ET MÉMOIRES

- Loto de la St Valentin : 14 Février (salle fabricou)
- Foire du Printemps : 09 Mai (halle d'onclaire)
- Vide grenier : 04 Juillet (halle d'onclaire)
- Foire aux vins : 22 Août ou les 11 et 12 Décembre
- Marché de Noël (halle d'onclaire)
- Randonnée de Coux et concours de pétanque : 12 Septembre (Halle d'onclaire)
- Journée du patrimoine : 18 et 19 Septembre (moulin de la Pataudée)

LES 400 COUX

- Tournois de jeux : du 05 au 07 Mars et du 26 au 28 Novembre (Salle du fabricou)

RENCONTRES GÉNÉRATIONS

- Matinée Boudin Caillettes : 07 février à 8 h (halle d'onclaire)
- Concours de pétanque en doublette le 17 Avril à partir de 14h (Parkings du haut et bas fabricou)
- Fête Nationale : 14 Juillet en Fête (halle d'onclaire)
- Soirée Beaujolais Nouveau : 18 Novembre à 18h30 (halle d'onclaire)
- Soirée Variétés : 11 Décembre à 19h30 (salle du fabricou)
- Matinée Hûtres : 19 Décembre à 09h (halle d'onclaire)

Rappel : l'association "Rencontres générations" propose des jeux de cartes, de société et pétanque tous les jeudis après-midi de 14h à 18h salle du haut fabricou.

ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE COUX

Nouveau mandat, nouveaux conseillers municipaux, nouveaux visages... La liste Ensemble pour l'Avenir de COUX tient tout d'abord à remercier les Couxaises et les Couxois pour leur confiance renouvelée. Quinze candidats de la liste Ensemble pour l'Avenir de COUX ont été élus à près de 59% des suffrages le 15 mars dernier. Le 17 mars au lendemain des élections, le confinement était imposé à l'ensemble de la population. Dans les conditions difficiles que l'on connaît, les anciens conseillers élus et les nouveaux se sont sentis très motivés et très solidaires pour relever ce nouveau défi.

En attendant la mise en place officielle, l'ancienne équipe a continué à travailler pour maintenir les services municipaux et les liens avec la population (fourniture des masques, attestation de déplacement ...). Soixante et onze jours après notre élection, du jamais vu... c'est le 25 Mai, que nous avons pu installer définitivement votre conseil municipal.

Les membres de la Liste Ensemble pour l'Avenir de COUX ont pris avec détermination leurs fonctions afin d'œuvrer dans l'intérêt général au développement harmonieux de notre commune. La rentrée de septembre n'aura pas été synonyme de retour "à la vie normale". La crise sanitaire n'étant pas derrière nous, nous devons tous continuer nos efforts en appliquant les gestes barrières et les mesures sanitaires appropriées pour limiter les impacts de la COVID sur notre territoire.

L'élu local devant être un interlocuteur facilement identifiable par la population, les membres de la liste Ensemble pour l'Avenir de COUX resteront attentifs à vos attentes tout au long de leur mandat. Suite à l'accélération de l'épidémie, le gouvernement a décidé dans un premier temps d'instaurer un couvre-feu fin octobre, puis de re-confiner à partir du 30 octobre.

Une année très particulière, le pays à l'arrêt, un début de mandat compliqué, difficile de se projeter. Notre priorité étant toutefois d'assurer le service public pour l'ensemble de nos concitoyens, depuis le 25 Mai dernier nous sommes au travail sur le programme de notre liste Ensemble pour l'Avenir de COUX. Vous pouvez compter sur notre engagement, sur notre détermination pour mener à bien les actions de notre programme pour les six années à venir.

Les Couxaises et les Couxois que nous rencontrons savent pouvoir compter sur la volonté et le travail de notre équipe majoritaire. Il ne faut pas croire que rêver ce serait Agir. Agir, c'est décider, trancher et affirmer.

Vous pouvez compter sur le groupe majorité Ensemble pour l'Avenir de COUX.

COUX EN COMMUN

Pour la première fois depuis 25 ans, une voix différente peut s'exprimer au sein du conseil municipal. Les 4 conseillers (sur 19 au total) issu de la liste Coux en Commun, ont clairement exprimé leur volonté de participer positivement à la gestion de la commune.

Évidemment l'organisation hyper centralisée du conseil municipal est contraire à ce que nous avons proposé et à ce que nous souhaitons (exemple : pas de groupe de travail permanent... a fortiori aucun citoyen non élu impliqué dans les affaires communales - excepté au CCAS car c'est obligatoire), une méthode initiée par le Maire et maintes fois ré-affirmée.*

Dans ce contexte, et avec les citoyens qui nous soutiennent, notre préoccupation sera de contribuer à la participation de notre commune aux enjeux majeurs de notre époque : les défis du dérèglement climatique, les inégalités sociales, mais aussi l'accès aux services et équipements pour tous !

Sur tous ces points la commune, dans le contexte de l'intercommunalité, a la possibilité d'agir : se préoccuper de la transition écologique (Plan Local d'Urbanisme, éclairage public, gestion de l'eau, développement de l'agriculture, etc), améliorer la vie des couxois par l'action sociale et le logement, l'éducation et la jeunesse, la culture et la vie associative, favoriser le développement économique à l'échelle de la commune dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, du commerce et de l'artisanat.

De nombreuses actions sont à engager, et nous n'avons pas noté, depuis 6 mois, beaucoup de souffle et de vision pour ce faire. Ne nous cachons pas derrière le budget, il peut évoluer ou être géré autrement, même si les marges de manœuvre sont limitées. Nous nous engageons à essayer de faire bouger les choses en participant à ce qui pourra être mis en place par les adjoints en responsabilité.

Nous serons par ailleurs vigilants sur le fonctionnement démocratique au sein du conseil et sur les décisions prises en dehors du conseil. Rappelez vous que le conseil municipal est public !

Jacques LEFEBVRE, Guy HERNANDEZ, Sonia CLOEZ, Sylvain DEDIDIER.

* C'est d'ailleurs pour cette raison que Véronique Léon a démissionné du conseil municipal et a été remplacée par le suivant sur la liste à savoir Sylvain Dedidier. Elle continuera d'animer l'assemblée citoyenne.



↳ DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, les travaux de génie civil sont terminés. Ardèche Drôme Numérique (ADN) travaille désormais au déploiement de la fibre optique sur plusieurs communes : FLAVIAC, COUX et LYAS.



Fin 2020 et courant 2021, plusieurs entreprises vont déployer la fibre en aérien et en souterrain quand cela est possible. L'ensemble de notre territoire communal est impacté par ces travaux.

A la fin de ces travaux ADN lancera la phase test de ce réseau. Puis fin de l'année 2021 / début de l'année 2022, les opérateurs proposeront leurs offres de raccordement aux habitants.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site d'ADN <https://www.ardechedromenumerique.fr/>

↳ MARCHÉ DE VOIRIE : DÉFINITION DES BESOINS



Lundi 16 novembre a eu lieu une réunion de travail avec Michel LEVEQUE de la direction des routes du département de l'Ardèche. L'objectif était de définir les besoins correspondants aux travaux de voirie sur notre commune. En collaboration avec les services du département, cette réunion permettra la définition d'un cahier des charges qui débouchera sur une consultation des entreprises début 2021.

↳ POINTS DE COLLECTE, RIEN NE VA PLUS !

Les actes d'incivilité se poursuivent, nuisent désagréablement à l'environnement.

Le temps pris pour passer chercher spécifiquement les déchets abandonnés aux points de regroupement a un coût, alors qu'il y a des déchetteries à proximité.

Les dépôts sauvages ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts, sont intolérables, et dans les faits, illégaux.

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (**envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules,...**). Le nettoyage des dépôts sauvages a également d'importantes conséquences financières, répercutées sur vos impôts.

Ce type d'agissement expose ses auteurs à une **contravention de 5^e classe** tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (**jusqu'à 1 500 euros d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets**).



↳ ATTESTATION DÉPLACEMENT COVID-19



6 lieux de mise à disposition d'attestation dérogatoire ont été installés sur le territoire de la commune.

Pour le 2^e confinement, ce ne sont pas moins de 3000 attestations papier qui ont été utilisées par les Couxois.